

## **OBJECTIFS**

La formation du Master "SEDD" vise à former des cadres/experts compétents en gestion de l'environnement et en écologie des milieux naturels et de leurs ressources, en relation avec le développement durable et le changement climatique.

Lors de du parcours de cette formation, les étudiants auront à :

- Acquérir des connaissances approfondies en Ecologie Appliquée à la gestion de l'Environnement et des ressources naturelles.
- Apprendre les techniques d'analyse et d'évaluation de situations environnementales en relation avec le développement durable et le changement climatique.
- S'initier à l'exercice pratique d'apports de solutions aux problèmes d'environnement d'entreprises privées, organismes publiques ou encore offices et sociétés semi publiques.

La formation a pour buts de:

- Répondre aux besoins du secteur socio-économique (entreprises, bureaux d'études, organismes publiques, ONGs, ...etc) en matière de personnel qualifié dans le domaine de l'environnement (Management, Outils d'évaluation, Techniques de prospection et d'analyse, Biodiversité, Gestion et valorisation des rejets et des déchets, Développement durable, changement climatique et global...etc.).
- Contribuer à la formation des futurs Docteurs Chercheurs en Sciences de l'Environnement
- Préparer des chargés de projets des ONGs (nationales et internationales) ou d'autres organismes internationaux de développement (PNUD, Banque Mondiale, FEM, ...).

## **CONTENU GLOBAL**

Le programme pédagogique du master SEDD s'articule autour des volets suivants:

- Structure et Fonctionnement des Ecosystèmes Naturelles.
- Taxonomie, Biodiversité et Biologie de la Conservation.
- Techniques de contrôle qualité écologique des milieux naturels.
- Ecologie Forestière et Gestion des Agrosystèmes.
- Ecophysiologie, Ethologie et Adaptations.
- Changement climatique et implications socio-économiques.
- Traitement et Valorisation des rejets et des déchets.
- Gestion de l'Eau et des Zones Humides.
- Management Environnemental et Développement Durable.
- Evaluation et Réglementation Environnementales.

## **MODALITES D'ADMISSION**

- **Diplômes requis:** Licence en Sciences de la Vie (SVi) ou diplôme scientifique reconnu équivalent.
- **Pré requis pédagogiques spécifiques :** Notions de base en Ecologie Générale et Fondamentale, connaissances en Sciences de l'Environnement relevant des disciplines de Biologie, Chimie et Géologie.
- **Procédures de sélection :**
  - Etude du dossier: Analyse du cursus universitaire des candidats (classements, mentions, nombre d'années d'études, ...) et de leurs expériences pratiques (stages réalisés, projets élaborés, fonctions assurés,...).
  - Test écrit: Les candidats sélectionnés après examen du dossier auront à passer un test écrit d'aptitude à rédiger et à faire une synthèse sur un sujet en relation avec l'environnement.
  - Entretien: Les candidats retenus après le test écrit passeront un entretien oral de communication, comportement et connaissances spécifiques.